



01/02/2010

POUR VOUS

Du changement dans les formations secourisme : PSC 1

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Bouches-du-Rhône se mobilise en faveur des moniteurs de secourisme.

Afin de garantir, sur la durée, le parc et l'entretien du matériel, une augmentation du prix des formations PSC 1, (bloqué depuis 2001 à 55€), passera à compter du 02/04/2010 à :

PSC 1 : Formation initiale : ~~55 €~~ → 62 € (pour un stage de 10 personnes)

Famille proche de pompiers+ JSP : ~~11 €~~ → 24 €

Autres (Frais de dossier) : 29 €

Recyclage : 33 €

Notre politique de revalorisation du secourisme s'articule autour de 3 axes :

- ✚ Mise en place depuis 2007 d'un logiciel de gestion des formations secourisme
- ✚ Investissement de 237 000 € sur un programme d'équipement en matériels pédagogiques sur l'ensemble du département entre 2007 et 2010
- ✚ Revalorisation de la rémunération des moniteurs attendue par ceux ci

La rémunération des moniteurs change : ~~152.45 €~~ → 180 € (pour un stage de 10 personnes)

Afin qu'une formation PSC 1 puisse se dérouler dans les meilleures conditions, elle doit se composer d'un moniteur, de 10 stagiaires, et se dérouler en 10 heures non consécutives. La rémunération du moniteur dépendra du nombre de stagiaires.

Lors d'un stage de 10 personnes à 62 €, il sera possible de rajouter deux personnes des deux autres catégories (famille proche et autres) après accord de l'UD.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le 04 42 87 76 68.